

Benoît Borrits: «Il faut une économie au service de tous, pas seulement des actionnaires»

PAR ROMARIC GODIN

ARTICLE PUBLIÉ LE MERCREDI 8 AVRIL 2020



logo © DR

L'économiste Benoît Borrits explique pourquoi la socialisation des entreprises est une étape incontournable vers un changement de modèle économique.

L'économiste Benoît Borrits est un de ceux qui explorent depuis des années les moyens de dépasser les logiques de l'accumulation capitaliste et de la propriété privée des moyens de production. Dans son dernier ouvrage, *Virer les actionnaires* (éditions Syllepse), il explique comment et pourquoi il est nécessaire de réorganiser les structures des entreprises pour se passer des apporteurs privés de capitaux. La mise à l'arrêt de l'économie en réponse à la pandémie de Covid-19 pourrait être l'occasion de mettre cette question au cœur des prochains débats.



logo © DR

Pour l'économiste, la crise actuelle place au centre de la réflexion future la question des priorités de l'économie. Doit-on continuer à gérer les ressources et le travail en fonction de la création de valeur pour les détenteurs du capital ou, au contraire, donner la priorité aux besoins des hommes et aux urgences du monde ? Dans cet entretien accordé à Mediapart, il explique pourquoi la question de la propriété et celle du changement de modèle économique sont étroitement liées.

Devant l'ampleur de la crise économique, le gouvernement a mis en place des mesures de sauvegarde de l'activité, des entreprises et des emplois. Selon vous, cette stratégie, qui paraît de bon sens, est cependant contestable ?

Benoît Borrits : Ce sont des mesures d'urgence que l'on peut comprendre : devant le coup d'arrêt de l'économie, l'État se substitue à l'économie marchande pour sauvegarder les entreprises. Mais dans cette intervention, il y a une distinction à faire entre entreprise et société de capitaux. L'entreprise, c'est avant toute chose un collectif de travail qui réalise une production marchande. La société de capitaux est la structure juridique qui « coiffe » l'entreprise. Elle réunit des investisseurs dans le seul but de valoriser leurs capitaux par extraction de profits sur la valeur ajoutée que produit l'entreprise.

Lorsque l'État reporte les cotisations sociales pour 21 milliards d'euros et prend en charge le chômage partiel pour 8 milliards, cela signifie que les sociétés de capitaux ont failli dans leurs obligations de payer les salaires, parce que les cotisations sont du salaire. Il n'est pas dans la vocation de l'argent public de se substituer aux actionnaires et de sauver ainsi leur pouvoir. Il faut donc que l'entreprise se maintienne en facilitant les reprises par les salariés et cette évolution permettrait de changer en profondeur la logique économique.

Il est anormal de voir qu'alors que l'argent public intervient, d'autres sociétés profitent de cette crise. On pense évidemment à Amazon, mais pas seulement. Il faut créer une structure de solidarité inter-entreprises où le profit de certaines entreprises puisse être mis à contribution pour financer celles qui sont dans une situation dramatique. Ce ne sera pas suffisant, sans doute, mais ce transfert est fondamental pour permettre de sauvegarder les entreprises qui seraient reprises par leurs salariés.

La mise à l'arrêt de l'économie marchande serait donc l'occasion de repartir sur des bases nouvelles ?

La crise actuelle s'inscrit dans une crise du capitalisme qui était là bien avant l'arrivée de la pandémie. Cette crise était sociale, anthropologique et écologique. On sentait qu'on allait dans le mur. Le moment actuel est incontestablement l'occasion de changer l'économie. D'autant que l'on peut constater que, lorsque cette économie capitaliste ralentit, les conditions écologiques s'améliorent. La baisse spectaculaire des émissions de CO₂ en Chine ou en Italie le confirme. Dès lors, se pose inévitablement la question : souhaitez-vous conserver un tel mode de production ou remettre l'économie sur une voie plus respectueuse de l'environnement en s'engageant dans une baisse globale du temps de travail et l'abandon de cette course infinie aux profits ?

Vous jugez donc aujourd'hui les propositions politiques, notamment de gauche, loin d'être à la hauteur ?

Tout le monde ou presque approuve les mesures d'urgence de l'État pour le maintien des revenus. C'est compréhensible, mais il est dommage que la gauche n'ait pas réfléchi en amont à des réponses en cas de crise grave. Les propositions d'économie post-capitalistes sont souvent marginalisées, rarement débattues car jugées utopistes. Il aurait hélas fallu travailler politiquement là-dessus, car aujourd'hui cette question nous est posée. Il est navrant de voir que la notion d'État acheteur en dernier ressort des économistes de gauche Gabriel Zucman et Emmanuel Saez, qui revient à ce que l'État se substitue à l'économie de marché pendant la crise, correspond, ni plus ni moins, à ce que fait actuellement le gouvernement français. Sauf qu'avec cette seule substitution, nous n'aurons pas de changement social et écologique. Les nationalisations, dont le principe n'est plus rejeté par Bruno Le Maire, par exemple, ne sont qu'une forme de soutien ponctuel de l'État au capitalisme, avec pour objectif final de re-privatiser.

Dans la réponse à la crise, il aurait donc fallu établir des conditions au soutien de l'État ?

Si l'État doit intervenir, il doit donc forcément y avoir des contreparties en termes de pouvoir des salariés. Autrement dit, il faut que le soutien aille aux

entreprises en tant que collectif de travail, et non aux sociétés de capitaux. C'est sur ce point que la gauche doit être vigilante.

Un autre élément de réflexion doit porter sur les services publics et la façon dont on construit le budget. Jusqu'à aujourd'hui, le budget a été conçu en fonction des impératifs de valorisation des sociétés de capitaux, avec l'objectif de réduire leur charge fiscale. La logique n'était pas centrée sur la satisfaction des besoins. Or, si l'on ne change rien, ces mêmes sociétés de capitaux vont réitérer demain la même pression, avec le même chantage à l'emploi et à la compétitivité. Pour attirer les investisseurs, il faudra encore plus réduire les services publics. Il est donc urgent de demander des contreparties en sortie de crise et d'y réfléchir dès maintenant.

Concrètement, votre proposition demande donc un basculement du pouvoir économique ?

Il me semble urgent de se débarrasser du mythe que l'on aurait besoin « d'apporteurs de capitaux », d'investisseurs volontaires à qui l'on confie la charge de répondre aux besoins sociaux. La gauche doit voir plus grand et proposer de construire une économie démocratique. Car il ne faut pas croire que la seule intervention de l'État suffira. Pour moi, la souveraineté de l'État s'oppose à la souveraineté populaire et on le voit lorsque ce gouvernement cherche d'abord à préserver l'économie capitaliste.

C'est pourquoi il est indispensable que les travailleurs acquièrent le pouvoir dans le système marchand ainsi que dans le secteur non marchand. Il est indispensable que la délibération politique s'exerce en de multiples cercles de discussions entre les travailleurs et ceux qui bénéficieront de leurs services ou qui consommeront leurs biens.

Avec cette crise, on assiste à une redécouverte de l'intérêt social des métiers qui sont pourtant sous-évalués par le marché du travail, des soignants aux collecteurs de déchets, en passant par les caissières. Lorsque la valeur d'échange perd toute pertinence réapparaîtrait donc la valeur travail comme critère fondamental du fonctionnement de la société ?

Cela fait clairement apparaître que ce qui crée de la valeur est le travail. Et que cette valeur est avant tout son utilité sociale. C'est pour cela que cette période ouvre la possibilité de prendre conscience que l'entreprise est avant toute chose un collectif de travail qui réalise une valeur ajoutée et non un profit. À l'inverse, les sociétés de capitaux détruisent les collectifs de travail pour dégager du profit. C'est pourquoi l'entreprise doit être défendue en questionnant le pouvoir en son sein. En transférant le pouvoir aux salariés, on donne aux entreprises une priorité sociale différente ; la relation entre fournisseurs et clients devient un partenariat entre pairs dès lors que la priorité n'est plus le profit. Le profit exige de rationaliser le coût, donc de soumettre le travail. Dans une entreprise non dirigée par le profit, on construit des liens avec les usagers, on bâtit des perspectives communes. Dans ce cas, l'économie est dirigée par les besoins de toutes et de tous, et non par ceux des actionnaires.

Mais une situation comme celle que nous vivons n'exige-t-elle pas un État fort et coordinateur ? C'est une tendance que l'on ressent fortement au cœur de la crise...

La situation que nous vivons exige avant toute chose une intervention politique dans un marché défaillant. L'expression de cette intervention politique s'exprime actuellement au travers de l'État. Toute la question est alors celle que l'État va réaliser. S'agit-il de sauver le système capitaliste et donc les sociétés de capitaux et ses actionnaires ou de sauver les entreprises en tant que collectifs de travail ? Cette seconde option signifie évincer des actionnaires qui ont failli dans leurs obligations et confier le pouvoir dans les entreprises

aux salariés. Cela doit s'étendre aux services publics. C'est parce que jamais les personnels de la santé publique n'ont été entendus que nous nous trouvons au bord de la rupture aujourd'hui. Ils n'ont pas eu voix au chapitre parce qu'ils avaient face à eux un État-patron. Il est urgent que les personnels de ces services aient les moyens de co-diriger ceux-ci en accord avec les usagers et contribuables. Nous avons besoin de plus de coordination et donc plus de politique, de plus de délibérations entre la population et celles et ceux qui travaillent et donc d'abolir le rapport patronal dans toutes ses formes.

Boîte noire



logo © DR

La pandémie de coronavirus a créé une césure. La suspension du temps, l'hibernation de l'économie marchande, la présence permanente de la maladie et de la mort, le retour des distances... Tout cela va changer durablement le monde tel qu'on le connaissait jusqu'ici. Mais à quoi va ressembler le monde d'après ? Quels espoirs, quelles luttes, quels ordres politiques, sociaux, écologiques surgiront de cette pandémie ? Mediapart tente de dessiner quelques pistes pour alimenter notre réflexion commune de « l'après » à partir de cette situation inédite, par des entretiens, des articles, des témoignages...

L'entretien avec Benoît Borrits a été réalisé par téléphone le 25 mars. Il a été relu et légèrement retouché pour ajouter des précisions.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.